

En exercice : 58

Présents: 42 Votants: 48

## Séance du 8 juillet 2024

Le Huit Juillet Deux Mille Vingt-Quatre à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 2 juillet 2024, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence

de M. Christophe LANGOUËT - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ /

ATHÉE MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire

BALLOTS CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires

BOUCHAMPS LES CRAON GAUBERT Jean-Eudes, titulaire BRAINS SUR LES MARCHES FRABOUL Yannick, suppléant

CHÉRANCÉ

CONGRIER TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires

COSMES

COSSÉ LE VIVIEN LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence,

MANCEAU Laurence, titulaires

COURBEVEILLE

CRAON DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie,

PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires

CUILLÉ HINCELIN Marie-Noëlle, titulaire

DENAZÉ GOHIER Odile, titulaire

FONTAINE COUVERTE

GASTINES

LA BOISSIÈRE TESSIER Jean-Pierre, titulaire LA CHAPELLE CRAONNAISE LECOT Gérard, titulaire

LA ROË LA ROUAUDIÈRE

LA SELLE CRAONNAISE DERVAL Séverine, JUGÉ Joseph, titulaires

LAUBRIÈRES

LIVRÉ LA TOUCHE CHANCEREL Philippe, titulaire,

MÉE

MÉRAL GARBE Pascale, titulaire
NIAFLES GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX RESTIF Vincent, titulaire

QUELAINES ST GAULT LEFEVRE Laurent, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires

RENAZÉ GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires

SENONNES BARBÉ Béatrice, titulaire
SIMPLÉ CLAVREUL Yannick, titulaire

ST AIGNAN S/ROË PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires

ST ERBLON

ST MARTIN DU LIMET

ST MICHEL DE LA ROË

ST POIX

ST QUENTIN LES ANGES

GAUCHER Olivier, titulaire

BOURBON Aristide, titulaire

GILLES Pierrick, titulaire

BEUCHER Clément, titulaire

GUINEHEUX Dominique, titulaire

ST QUENTIN LES ANGES GUINEHEUX Dominique, tit ST SATURNIN DU LIMET BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés: DEROUET Loïc (Astillé), SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), COUËFFÉ Dominique (Cosmes), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), BANNIER Géraldine (Courbeveille), DESHOMMES Catherine (Cuillé),

CHADELAUD Gaétan (La Roë), JULIOT Thierry (La Rouaudière), BRÉHIN Colette (Laubrières), CHAMARET Richard (Méral)

<u>Étaient absents</u>: DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), HAMARD Benoît (Craon), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), BERSON Christian (Gastines), BAHIER Alain (Mée), PELLUAU Philippe (Renazé)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Dominique COUËFFÉ a donné pouvoir à Gérard LECOT Gaétan CHADELAUD a donné pouvoir à Maxime CHAUVIN Colette BRÉHIN a donné pouvoir à Clément BEUCHER Maurice RADÉ a donné pouvoir à Laurence MANCEAU Thierry JULIOT a donné pouvoir à Béatrice BARBÉ Richard CHAMARET a donné pouvoir à Pascale GARBE

<u>Secrétaire de Séance</u>: Élu M. de GUÉBRIANT, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET 2024-07/275 : FINANCES



## <u>DU PAYS DE CRAON</u>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du : 8 juillet 2024

**OBJET 2024-07/275: FINANCES** 

RÉGIE DES GENS DU VOYAGE - SOLDE DES COMPTES D'ATTENTE AVANT TRANSFERT DE LA REGIE AU CIAS

M. Maxime CHAUVIN, Vice-Président en charge des Finances/Marchés Publics, expose au Conseil communautaire que la régie TAGV (Terrain d'Accueil des Gens du Voyage) présente un compte créditeur de 700 euros qu'il convient de solder avant le transfert de la régie au CIAS. Il s'agit de cautions de plus de 4 ans pour lesquelles aucune écriture de remboursement n'a été transmise à la trésorerie.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, À l'unanimité (48 votants)

AUTORISE le Président ou Vice-président à apurer le compte de la régie et encaisser la somme de 700 euros en produits exceptionnels.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, Craon, le 10 juillet 2024

Pour extrait conforme, Le Président, **Christophe LANGOUËT** 

Le secrétaire de séance, Bertrand de GUÉBRIANT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20240708-DELIB202407275-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 12/07/2024 Publication : 12/07/2024

